



Communiqué de presse
ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Mercredi 14 juin 2017

**Le Rectorat de Créteil reprend en main la validation du socle et prépare un taux d'obtention du brevet à presque 100% !
Quel respect pour les élèves et le travail des enseignants ?**

Depuis la mi-mai, le Rectorat de Créteil a pu constater que le Livret Scolaire Unique (LSUN) ne se remplissait pas comme prévu. Dans plusieurs établissements, des équipes entières ont annoncé ne pas vouloir compléter, vouloir mettre 200 points ou 400 points à tous les élèves ou utiliser notre logiciel pour transformer les moyennes données toute l'année en compétences. Pour y faire face, l'administration s'est mise à réunir, début juin, les chefs d'établissement de l'académie, et leur a rappelé qu'ils pouvaient modifier les travaux des collègues sur le socle si besoin, pour attribuer aux élèves aux alentours de 320 points !

Cette manœuvre est irrespectueuse du lourd travail enseignant qui a consisté, après une réforme refusée par une large partie et mise en place brutalement dans les établissements, à se répartir de manière différente, selon les collèges, des compétences méthodologiques et sociales déconnectées des apprentissages disciplinaires.

Le seuil de 320 points (niveau 3) permet d'obtenir la validation de l'acquisition du socle commun. Or, pour l'État, impossible d'admettre que de nombreux élèves ne puissent pas valider le socle : ce serait reconnaître la persistance de la difficulté scolaire, malgré les réformes.

Or, le logiciel Affelnet classera maintenant les élèves en fonction des compétences validées dans le socle. Les inégalités entre les choix des différents collèges risquaient d'entraîner des aberrations dans l'affectation des élèves de 3^{ème}. Nous nous associons aux familles qui se trouvent elles-aussi peu respectées car même si leur enfant peut passer dans la classe supérieure, la validation par les chefs d'établissement n'a plus aucun sens !

Par ailleurs, si l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) n'était pas liée à une quelconque validation du socle, le fait que la grande majorité des élèves se retrouve à 320 points entraînera une obtention du diplôme pour la quasi-totalité d'une classe d'âge, les jeunes n'ayant plus qu'à obtenir 30 points sur 400 aux épreuves terminales. Il s'agit bien d'une validation artificielle de cet examen, soi-disant national.

Le Ministère de l'Éducation Nationale voudrait mettre à mal l'examen du brevet et baisser les exigences en fin de collège, il ne ferait pas autrement.

Cette reprise en main confirme les analyses des organisations signataires. Le DNB n'a plus de sens. Le socle est, comme le LPC avant lui, un outil bureaucratique qui n'aura que peu de liens avec la réalité du parcours scolaire d'un enfant. Enfin, le travail des collègues est à nouveau méprisé par la hiérarchie.

Contacts :

Martine CLODORÉ

Secrétaire générale du SNES-FSU Créteil : 06 17 49 59 94

Mathieu LOGOTHETIS

Secrétaire départemental du SNES-FSU 93 : 06 22 88 45 01

Hugo PONTAIS

Secrétaire académique du SNEP-FSU Créteil : 06 40 46 37 97